

Termes de Référence

‘Formation sur Mobilisation des Fonds’



Commission Néerlandaise pour l'Evaluation Environnementale



Secrétariat pour l'Evaluation Environnementale en Afrique Centrale

Contenu

1	Introduction et contexte	3
2	Objectifs de la formation	3
3	Méthodologie	4
4	Expertise requise.....	4
5	Planification	5
6	Durée	5
7	Paieement	5
8	Date de soumission et contact.....	5

1 Introduction et contexte

Depuis 2008 le Secrétariat pour l'Evaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC) met en œuvre le Programme d'Appui aux Associations Nationales d'Evaluation Environnementale en Afrique Centrale (PAANEEAC), financé par le Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas, administré et encadré techniquement par la Commission Néerlandaise de l'Evaluation Environnementale (CNEE).

Le but de ce programme est de renforcer les compétences des associations nationales de plusieurs pays (actuellement le Burundi, le Rwanda, le Cameroun, la République du Congo et la République Centrafricaine) travaillant dans le but de renforcer les connaissances, les aptitudes ainsi que les attitudes vis-à-vis de l'évaluation environnementale dans leurs pays.

Le PAANEEAC donne aux associations un appui financier et technique. L'appui financier consiste en un montant annuel fixe pour le fonctionnement courant et des montants alloués à la réalisation de certaines activités préalablement validées par la CNEE. L'appui technique consiste en un accompagnement dans la conception et l'élaboration des projets d'activités de renforcement des capacités, l'élaboration et la mise en œuvre des plans de travail annuels, le suivi et l'évaluation. A part ce montant fixe les associations peuvent faire appel aux subventions pour des projets de formation et de projets conjoints avec les gouvernements nationales.

Un des objectifs principaux du programme PAANEEAC est d'aider les associations nationales à acquérir leur autonomie financière, voilà pourquoi elles sont encouragées à générer des ressources autres que celles prévues dans le cadre du PAANEEAC qui prendra fin en 2013. Jusque-là, les associations n'ont pas encore été efficaces dans la mobilisation des financements provenant d'autres sources ou bailleurs. Les associations indiquent qu'elles manquent des connaissances et des compétences en matière de l'élaboration des propositions de financement auprès des bailleurs, au niveau de la communication avec des bailleurs en intégrant leurs attentes ou exigences spécifiques. C'est dans ce cadre que la décision a été prise d'organiser des formations nationales pour les cinq associations nationales concernées afin de combler les lacunes exprimées par eux..

Les présents Termes de Référence sont établis dans le but de recruter un consultant/formateur qui collaborera avec la personne ressource de la CNEE dans la préparation et la facilitation de cinq (5) formations nationales dans la période de mars et avril 2013.

2 Objectifs de la formation

Il s'agit d'organiser une formation pratique au niveau national des cinq associations concernées afin de pouvoir spécifier l'approche aux besoins et aux options nationaux (p.ex., les bailleurs actifs dans ce pays spécifique). L'activité cible, selon les cas, les membres du bureau exécutif des associations, ceux des comités chargés de la recherche des financements et des partenaires et les Cadres d'Appui Permanent.

Le but de la formation est de renforcer les compétences des associations nationales dans la mobilisation de fonds et dans la communication avec les bailleurs pour les mettre en confiance et

les rendre plus proactives dans leur promotion, la pérennité de leurs activités ainsi que le renforcement de leurs capacités en matière d'élaboration des propositions 'gagnants'.

Pour mieux saisir le contexte et l'expérience dans la mobilisation de fonds, une fiche d'analyse de besoin a été envoyée aux associations en décembre 2012 sur la base de laquelle un programme de formation préliminaire a été développé.

3 Méthodologie

Les formations auront lieu dans chacun des pays concernés avec un nombre de participants compris entre 8 et maximum 15 par pays. Chaque formation pourrait se tenir au bureau de l'association ou un autre endroit indiqué répondant aux conditions pour l'organisation de la formation. La formation même sera exécutée par le (la) consultant(e) en collaboration avec la personne ressource de la CNEE (Josefien de Kwaadsteniet). La méthodologie proposée pour la formation est celle basée sur l'andragogie : active, expérientielle, partage, visuelle et participative.

4 Expertise requise

Le consultant/formateur recherché collaborera avec la personne ressource de la CNEE. Les rôles sont stipulés comme suite :

Rôles de la personne ressource de la CNEE (Josefien de Kwaadsteniet)

- Analyser les fiches d'analyse de besoin et élaborer un programme préliminaire incluant les objectifs de la formation/des formations
- Assurer les aspects didactiques de la formation et contribuer au programme final
- Rechercher l'information spécifique sur les bailleurs par pays
- Préparer et co-faciliter la formation
- Coordonner la programmation et l'organisation des sessions de formation
- Faire le rapport final

Rôles du consultant/formateur recherché :

- Apporter l'expertise du domaine de mobilisation de fonds à la formation
- Contribuer à la finalisation du programme de formation
- Contribuer à la constitution de la documentation pour la formation
- Préparer et co-faciliter la formation
- Contribuer au rapport final

L'expertise requise du consultant/formateur recherché est :

- Expérience d'au moins 8 ans dans la recherche de fonds au niveau international y inclus la communication et gestion de relations avec les bailleurs (comme l'UE, BAD, IONGs, PNUD, Banque Mondiale, BTC, GIZ, FAO, JICA, diverses ambassades, etc)
- Expérience d'au moins 8 ans dans le secteur des ONGs y inclus le développement des programmes/projets, gestion de cycle de projet et élaboration des propositions
- Preuve de succès dans la mobilisation de fonds
- Connaissance des formats des demandes, procédures de demande pour plusieurs bailleurs comme cités ci-haut
- Maitrise de la langue française au niveau professionnel

- Expérience dans la facilitation des formations en Afrique Centrale
- Connaissance des aspects didactiques
- Expérience dans le domaine du renforcement des capacités en Evaluation d'Impact Environnementale serait un pré

5 Planification

La CNEE engagera un consultant qui collaborera avec la personne ressource de la CNEE pour l'élaboration, la préparation et co-facilitation de cinq sessions nationales de formation. Les étapes à poursuivre par le consultant sont les suivantes:

1. Contribuer à la finalisation du programme de formation (Février)
2. Co-faciliter les cinq sessions de formation (Mars/Avril)
3. Contribuer au rapport des formations (Avril)

Il est préféré de commencer le travail le plutôt possible.

Pour diminuer le nombre de voyages, il est souhaité que les sessions de formation s'organisent d'une façon groupé (deux groupes successives).

6 Durée

Le nombre de jours de travail demandé ne dépassera pas 30 jours.

7 Paiement

Le consultant recevra un honoraire par jour travaillé avec un maximum de 30 jours. Cet honoraire est à négocier avec la personne ressource de la CNEE. La CNEE prévoit des Per Diem pour les séjours dans les pays concernés. Les frais de voyage, visa et logement seront pris en charge par la CNEE. La CNEE ne paye pas d'honoraire pour les jours de voyage.

8 Date de soumission et contact

Veillez envoyer votre CV et lettre de motivation au plus tard le **1 février 2013** à la CNEE, Josefien de Kwaadsteniet par email : jkwaadsteniet@eia.nl avec cc à jdekwaadsteniet@gmail.com, gboven@eia.nl, jzomer@eia.nl. Pour des question veuillez entrer en contact avec Mlle de Kwaadsteniet. Pour plus d'information sur la CNEE : www.eia.nl; sur le SEEAC <http://www.seeaonline.org/>